

Appel à projets MSH Val de Loire 2026 (20^e appel)

La MSH Val de Loire lance son 20^e appel à projets, conformément à ses missions et dans le cadre de sa vocation à développer l'**interdisciplinarité**, les **recherches transversales** entre équipes de recherche en SHS et en Sciences (fondamentales et/ou appliquées), tout en promouvant une action forte à l'**international**.

Cet appel a pour but prioritaire l'émergence de nouvelles thématiques de recherche qui s'inscrivent dans les axes transversaux de la MSH Val de Loire (**Villes et études urbaines ; Monnaie, économie, finance ; Humanités environnementales ; Transmission(s), transfert(s), réappropriation(s) ; Interactions humaines et sciences des données ; La santé dans tous ses états**). Les projets devront s'inscrire dans la dynamique de la Science Ouverte en respectant les principes FAIR : Facile à trouver, Accessible, Interopérable et Réutilisable. A ce titre, la production scientifique (publications, données, outils) devra, à terme, être déposée sur des plateformes ouvertes (HAL, NAKALA, Recherche Data Gouv, Canal U...). Pour les publications, le modèle Diamant devra être privilégié, ce dernier comprenant les revues et les plateformes qui ne font payer ni les auteurs et autrices ni les lecteurs et lectrices (<https://www.ouvrirlascience.fr/plan-daction-pour-les-revues-diamant/>).

Les financements ne peuvent pas être utilisés exclusivement pour le soutien à une manifestation scientifique ou à une publication qui ne résulterait du projet de recherche financé.

Tous les membres permanents des laboratoires peuvent répondre à cet appel à projets, qu'ils soient enseignant.es-chercheur.es, chercheur.es ou ingénieur.es.

Deux types de projets peuvent être proposés :

- 1) Des projets nécessitant seulement **des fonds d'amorçage**. Au maximum cinq projets pourront être retenus bénéficiant d'un financement maximal de 2 000€ chacun.
- 2) Des projets nécessitant un **soutien pour leur consolidation**. Au maximum quatre projets pourront être retenus bénéficiant d'un financement maximal de 8 000€ chacun.

La durée du projet est de 12 mois maximum.

Présentation scientifique du projet :

Cette présentation n'excédera pas quatre pages (hors bibliographie) et prendra en compte les éléments suivants :

- les objectifs du projet
- la problématique générale
- l'originalité et l'importance de la problématique dans le champ scientifique (références bibliographiques des chercheurs impliqués et des autres chercheurs dans le champ, maximum une page)
- l'inscription du projet dans au moins un des axes de recherche de la MSH Val de Loire
- un encadré méthodologique et les conditions de mise en œuvre concrètes du projet
- un calendrier des activités qui seront menées au cours des 12 mois de financement
- la plus-value scientifique attendue du soutien de la MSH
- les dimensions interinstitutionnelles, interdisciplinaires et internationales
- les actions de diffusion et de valorisation des résultats envisagées (publication, colloques...)

Critères d'évaluation :

- L'excellence scientifique du projet
- Le caractère innovant du projet
- La pertinence d'un projet émergent et l'inscription du projet dans les axes transversaux de la MSH Loire (Villes et études urbaines ; Monnaie, économie, finance ; Humanités environnementales ; Transmission(s), transfert(s), réappropriation(s) ; Interactions humaines et sciences des données ; La santé dans tous ses états)
- La pertinence de la méthodologie proposée
- La qualité du partenariat (collaborations au sein de la MSH ou dans le réseau des MSH, collaboration interdisciplinaire au sein des SHS ou au-delà, collaboration avec un partenaire étranger)
- La pertinence du calendrier des actions du projet et du budget et des moyens demandés pour sa réalisation

Modalités de dépôt du projet :

- Les dossiers de réponse sont à remplir à l'aide d'un formulaire en ligne disponible à l'adresse <http://aap.msh-vdl.fr/> ; ils doivent être imprimés avec les annexes (signature des partenaires, budget, calendrier du projet), signés, puis **envoyés par mail** à Lydia SEABRA, secrétaire générale de la MSH, Laurence RAGEOT, responsable de l'Atelier numérique, et Adeline JOFFRES, référente scientifique.
- La date limite de soumission des projets est fixée au **15 décembre 2025**.

Autres informations :

- La sélection des projets par le Conseil Scientifique de la MSH Val de Loire aura lieu mi-mars 2026.
- La subvention sera versée en une seule fois au laboratoire porteur du projet qui en assurera la gestion.
- Le/la porteur.euse de projet s'engage à venir présenter son projet lors de les Journées Scientifiques de la MSH qui se tiendront **en 2027**.
- Le/la porteur.euse s'engage à présenter son projet dans le cadre de l'un des axes de recherche de la MSH Val de Loire.
- Au terme du financement du projet (année N+1 après la réception de la subvention), le/la porteur.euse devra fournir un bilan scientifique et financier.
- Le/la porteur.euse s'engage à faire mention de la MSH Val de Loire sur les supports liés au projet (logo sur affiches et programmes, HAL, publications)
- Le/la porteur.euse s'engage également à informer la MSH Val de Loire de toute publication produite pendant et après le projet, ainsi que du dépôt de candidatures lors d'AAP régionaux, nationaux et internationaux. Le/la porteur.euse informera la MSH Val de Loire de toute action/manifestation scientifique en lien avec le projet.

Pour vous accompagner dans la formulation de la réponse à cet appel, Laurence RAGEOT, responsable de l'Atelier numérique, reste à votre disposition pour vos besoins d'accompagnement par l'Atelier numérique, et Adeline JOFFRES, référente scientifique, pourra vous orienter sur l'inscription de votre projet dans les axes de recherche de la MSH.

Xavier RODIER
Directeur de la MSH Val de Loire